



*Monsieur Gérard Volpatti
Président de la Communauté
d'Agglomération des Portes de l'Eure*

Monsieur Sébastien Lecornu

Président du département de l'Eure

Vernon, le 04 décembre 2015

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Hervé HERRY
Président du Conseil Économique Social et Environnemental des Portes de l'Eure

Objet : Impact de la loi NOTRe sur les communes de Vernon et de Saint-Marcel – Avis du CESE sur le projet de création d'une commune nouvelle par rapprochement de Vernon et de Saint-Marcel

Référence : Votre courrier du 21 septembre 2015

Pièce jointe : Projet pour l'union des communes de Vernon et de Saint-Marcel n° CESE/CAPE/15_010_V1 du 30 novembre 2015

herve.herry@cape27.fr

Tél. 02 32 53 50 03

Por. 06 13 42 94 21

N/Réf : CESE/CAPE/15_011

Messieurs les Présidents,

Dans votre courrier de référence, vous avez sollicité le CESE d'une part pour estimer l'impact de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) publiée de 7 août 2015, sur les communes de Vernon et de Saint-Marcel, d'autre part pour formuler un avis sur le projet d'une éventuelle fusion, entre ces deux communes.

Dans ce cadre, et sur la base du projet de territoire 2014-2025, élaboré par le cabinet Stratéal, le CESE s'est attaché à mener une étude propre à éclairer les élus.

Le CESE a élaboré sa réflexion à partir des éléments caractéristiques des communes que sont les données démographiques, la structure de l'habitat, les données budgétaires, la fiscalité locale, leurs forces et leurs faiblesses. Il a essayé d'identifier les freins générateurs de résistance au projet, les facteurs d'intérêt pour le rapprochement des deux communes. Il rappelle les éléments qu'il sera nécessaire de préciser pour avoir une vision claire du projet d'union.



Le CESE considère que la création de cette nouvelle commune est une opportunité pour accélérer la dynamique de transformation, déjà largement engagées des communes historiques et propose des projets nouveaux à mener dans les domaines culturel et du développement économique.

L'étude CESE a été présentée en assemblée plénière des membres le 12 novembre 2015, campus du Plateau de l'Espace. Elle a fait l'objet de remarques et propositions complémentaires qui ont été validées par le groupe de pilotage et intégrées dans le document en pièce jointe (CESE/CAPE/15_010 du 30 novembre 2015).

Le CESE, à l'unanimité des membres présents en assemblée plénière, a émis un avis favorable à l'union des communes de Vernon et de Saint-Marcel et suggère que cette union soit effective avant l'entrée dans la nouvelle CAPE dessinée par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par monsieur le préfet de l'Eure à la CDCI le 15 octobre 2015.

Recevez Messieurs les Présidents les sentiments de cordiale collaboration du CESE des Portes de l'Eure.

Hervé HERRY
Président du CESE des Portes de l'Eure